



panoramag

le magazine de votre commune



sept / oct / nov 2014

#1

P OUZ AUGES



Retour en Images

E d i t o



Ces derniers mois, j'ai rencontré bon nombre de Pouzaugeais lors d'animations variées ou en rendez-vous à la Mairie. Ces échanges sont essentiels pour se connaître, pour conduire la politique municipale au plus près de vous, et de vos attentes.

C'est pourquoi je vous invite à vous exprimer à partir du questionnaire qui vous a été distribué et à remettre vos enquêtes dans les boîtes « La parole aux habitants » avant la fin du mois de septembre. Ces boîtes, vous les verrez réapparaître car elles sont destinées à recueillir votre parole à divers moments du mandat. Merci pour cette collaboration.

La parole aux habitants, nous la donnons également dans notre magazine municipal « Panoramag » qui, vous le constatez, prend une forme nouvelle. Vous le recevrez chaque trimestre, distribué par une équipe de bénévoles fidèles que je remercie sincèrement.

Dans « Panoramag », vous retrouverez les rubriques propres à l'actualité municipale, mais aussi des dossiers thématiques. Dans ce premier numéro, gros plan sur l'application de la réforme des rythmes scolaires à Pouzauges et la mise en place des Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) dans nos écoles primaires publiques.

Je me dois de saluer ici le remarquable travail de Marie-Gabrielle Caillaud, Adjointe en charge de l'Enfance, l'Education et la Jeunesse, qui a mis toutes ses compétences et sa ténacité au service du projet, et qui a su travailler dans un temps très court, consulter, avancer dans la concertation avec tous les partenaires : commission municipale, parents, enseignants, académie, Conseil Général, et mener à terme un projet pour le bien des enfants. Vous pourrez en juger... Nous avons fait le choix de la gratuité pour que le coût ne pèse pas sur les familles, et que ce nouveau service participe à l'attractivité de notre commune.

Qu'il me soit permis aussi de remercier tous les bénévoles qui se sont engagés auprès des enfants dans les TAP, en tant que passeurs de savoirs et dont les compétences et savoir-faire sont des biens précieux à notre collectivité.

Beaucoup d'entre-vous participent de manière active à la vie citoyenne, que ce soit dans le réseau associatif ou en intégrant les comités consultatifs que nous mettons en place. Des élus de proximité sont désignés dans les quartiers. Très bientôt, le Conseil des Sages verra le jour, afin de toujours renforcer le dialogue entre nous tous.

Enfin, je terminerai en saluant le travail des agents municipaux, sérieux et investis, et l'implication absolue de l'ensemble des Conseillers Municipaux et Adjointes qui ont su s'approprier les dossiers et se montrer réactifs. En effet, les projets en cours durant la campagne (le terrain synthétique, les différents travaux de voiries...) seront conduits à terme dans les délais prévus, et cette dynamique doit continuer...

C'est rassemblés que nous construirons l'avenir de Pouzauges !

Michelle Devanne
Maire de Pouzauges

Sommaire

Page 2	Retour en images
Page 3	Edito
Pages 4 - 5 - 6	Dossier Rythmes Scolaires
Page 7	Développement économique
Pages 8 - 9	Vie municipale
Pages 10 - 11	Urbanisme
Pages 12 - 13	Social et Solidarité
Page 14	Enfance et Education
Pages 15 - 16 - 17	Patrimoine et environnement
Page 18	Sports et Associations
Pages 19 - 20 - 21	Culture et animations
Page 22	Infos pratiques
Page 23	Vie associative
Page 24	Les Rendez-vous

Trimestriel de la ville de Pouzauges
Mairie CS 21247 85702 Pouzauges Cédex
Tél. 02 51 57 01 37 - www.pouzauges.com
Directrice de publication : Michelle Devanne
Imprimé sur papier certifié PEFC
Conception et réalisation
Imprimerie Liaigre - Pouzauges - 02 51 57 10 93

Le dossier du Mois

LES RYTHMES SCOLAIRES : UNE NOUVELLE ORGANISATION À LA RENTRÉE 2014-2015

Le cadre de la réforme

L'organisation des nouveaux rythmes scolaires s'articule à l'intérieur du cadre imposé par la réforme, dont les grands principes sont :

- 9 demi-journées de classe par semaine et 24 heures d'enseignement hebdomadaires.
- 1 journée de classe de 5h30 maximum et une demi-journée n'excédant pas 3h30.
- 1 pause méridienne de 1h30 minimum.
- Des TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives) mis en place en articulation avec le temps scolaire.

Des chiffres

Pour cette année scolaire, 265 élèves des écoles publiques sont concernés. Le budget est estimé à 55 000 € de dépenses et 25 000 € de recettes (subventions CAF et fonds d'amorçage d'état) pour l'année 2014/2015.

Ce montant englobe le financement des intervenants et des animateurs, le coût du transport et les différentes charges liées aux activités, au matériel, aux locaux, à l'organisation et au suivi des TAP.

Jours et horaires des TAP

Les TAP se déroulent dans chaque école publique.

Pour l'école Françoise Dolto, tous les jours de 15h45 à 16h30.

Pour l'école Jules Verne, le lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30

La nouvelle journée scolaire

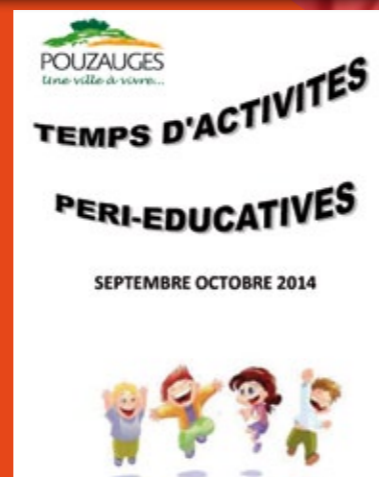
A quelle heure aller chercher les enfants ?
Le jour où il y a des TAP dans l'école :

- Ecole Françoise Dolto, à 15h45 si l'enfant n'est pas inscrit aux TAP.
- Ecole Jules Verne à 15h30, lundi, jeudi, vendredi si l'enfant n'est pas inscrit aux TAP.
- Dans les deux écoles, à 16h30, si l'enfant est inscrit aux TAP.

Un livret

Le livret de présentation des TAP et les formulaires d'inscription sont distribués aux familles des écoles publiques.

Le livret peut être téléchargé sur www.pouzauges.com rubrique Enfance-Jeunesse.



Regards sur les TAP, les Temps d'Activités Péri-éducatives

La mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires a été pensée de manière à respecter au mieux le rythme de l'enfant. La concertation entre les enseignants, les familles, les intervenants (associatifs ou indépendants), l'Inspection Académique, les élus, s'est effectuée dans un climat sérieux et serein.

Le nouvel aménagement des journées de classe permet de dégager trois heures par semaine pour des ateliers d'activités variées. Ce sont les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives). Ils ne sont pas obligatoires. Pendant ces TAP, les enfants sont sous la responsabilité de la Commune.

Des activités de loisirs, vie citoyenne, culturelles et d'initiations sportives sont proposées aux enfants. Ceux-ci s'inscrivent, choisissent leurs activités (une activité différente chaque jour) et s'engagent à la suivre. La diversité de ces activités et leur vécu intergénérationnel ont été les priorités des élus dans l'installation des TAP. La municipalité a choisi la gratuité pour tous.



Marie-Gabrielle
CAILLAUD
Élue Coordinatrice TAP
et Maud BOISSINOT
Réfèrent
associative TAP

LA MISE EN
PLACE
DE LA
REFORME EN
2014
un travail de
concertation,
en urgence...

AVANT MARS

Un travail de réflexion s'engage en 2013.

Un moratoire repoussant l'application de la réforme est voté au Conseil Municipal du 16 décembre 2013.

Les écoles privées décident de ne pas installer les nouveaux rythmes scolaires mais restent associées à la réflexion.

Arrêt du travail.

Les nouveaux élus montrent leur volonté d'installer les nouveaux rythmes scolaires (Obligation de l'application de la loi à la rentrée 2014).

La Commune de Pouzauges est responsable des TAP et missionne l'association Calypso pour leur organisation.

Les élus de la commission Enfance-Education-Jeunesse rencontrent les présidents des associations pour une explication claire de la réforme et un appel à un engagement (bénévole ou rémunéré*) pour intervenir dans le cadre de l'animation des TAP.
* 18 € l'intervention

Le projet éducatif de territoire est rédigé pour l'obtention des subventions.

La convention de prestations et la charte pour les intervenants TAP sont étudiées en commission.

Le Conseil Général est interpellé au sujet du transport scolaire du mercredi.

Une réunion d'information et d'échange, en présence de Madame Mazars, Inspectrice de l'Education Nationale, est organisée pour les familles des écoles publiques.

Les inscriptions des enfants aux TAP commencent.

JUILLET-AOÛT

Le 7 juillet, le Conseil Municipal fixe le montant auquel seront rémunérés les intervenants qui animeront des activités péri-éducatives (hors bénévoles) à 18 € par animation.

En l'absence de transport assuré par le Conseil Général le mercredi midi, le Conseil Municipal du 1^{er} septembre adopte à l'unanimité l'organisation d'un transport scolaire communal.

Ce service de transport du mercredi midi est proposé à toutes les familles pour un coût forfaitaire annuel de 36 € par enfant (gratuité à partir du 3^{ème} enfant).

Pour conforter, pour avancer, pour progresser...

Un comité de suivi rassemblant tous les acteurs de ce projet se réunira régulièrement pour effectuer l'analyse et l'évaluation du projet TAP. Les responsables des écoles privées y seront conviés.

La réflexion portera sur l'organisation, le vécu, le ressenti des enfants et des adultes, l'incidence sur la vie familiale et la vie scolaire, la portée des activités sur le développement de l'enfant...

Les Pouzaugeais ont la parole

« Nous pensons qu'avoir classe tous les matins sera fatigant pour les petits. Nous inscrivons notre enfant aux TAP car nous ne pouvons pas le récupérer à 15h45. Par contre, nous voyons que les activités proposées vont l'éveiller. On ne peut pas faire tout ça à la maison. »

Emilie Tuquet et Kévin Lougassi, parents de Julie, 4 ans

« C'est un projet qui m'intéresse beaucoup. J'apprécie les échanges constructifs avec la municipalité, les familles, les intervenants.

Comme je suis aussi directrice-animatrice dans l'association Calypso, je réalise que les TAP vont changer notre manière d'accueillir les enfants à la « Courte Echelle ». Cela nous interpelle et nous motive... Pour moi, ce projet TAP va évoluer, se transformer au cours de cette année-test. »

Maud Boissinot, référente TAP



« L'allègement des rythmes scolaires doit permettre aux élèves d'être moins fatigués et plus attentifs grâce à la régularité sur la semaine, aux journées moins lourdes. Les élèves de l'école Jules Verne vont pouvoir découvrir les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives). L'éventail des activités est grand et diversifié, c'est une richesse pour les enfants. (...) Nous nous interrogeons sur la mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) qui doivent permettre une aide aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Comment seront-elles articulées avec les TAP ? Comment faire accepter et comprendre aux élèves concernés par l'aide personnalisée qu'ils doivent rester plus longtemps en classe pendant que leurs camarades vont participer aux TAP ? La mise en place de ce dispositif doit prendre en compte le temps d'enseignement et bien d'autres paramètres, contraintes locales telles que les transports scolaires, les salles, les animateurs... L'important est que nous agissions tous dans l'intérêt des enfants pour leur bon développement et leur épanouissement. »

Lise et Olivier Nicou, parents de Rémi, CM2

« Je pense que la répartition des apprentissages sur cinq matinées est une bonne chose pour les enfants surtout pour le primaire. Je suis satisfaite par l'organisation des TAP à Pouzauges car les activités proposées sont variées et ont pu être choisies en famille. Grâce à la gratuité, elles vont pouvoir permettre un éveil culturel pour tous les enfants des écoles publiques, quels que soient les revenus de leurs parents. Les questions du transport ou du repas le mercredi midi ont été discutées et des solutions sont proposées aux familles.

Par contre, je m'interroge sur la pertinence de la réforme des nouveaux rythmes scolaires pour les plus petits, en maternelle, qui peuvent subir une semaine plus chargée, des intervenants nombreux... »



Estelle Billeaud,
maman de Valentin,
4 ans

Parole d'élue

« La mise en place de la réforme a demandé un travail très intense et complexe ces derniers mois. Je remercie tous les acteurs qui ont su participer positivement à la concertation. Cette nouvelle organisation bouscule les enfants, les familles, les enseignants, notre microsociété pouzaugeaise. Ce n'est pas facile.

Pour cette année expérimentale, nous avons opté pour la gratuité pour les familles.

- Gratuité pour évaluer au plus près le coût réel des activités car la grande inconnue est la fréquentation.

- Gratuité pour que TOUS les enfants (sans exception) puissent accéder à la culture, aux sports, à l'ouverture au Monde...

- Gratuité pour que ces nouveaux rythmes scolaires s'installent dans un climat le plus paisible possible. Je souhaite que tous les Pouzaugeais soient fiers de ce qui va se réaliser pour nos écoliers.

Certes, la Commune va investir financièrement pour sa jeunesse. Ce n'est pas un investissement qui se voit comme la voirie, les espaces verts, les bâtiments communaux... C'est un investissement qui touche l'enfant dans ce qu'il est et ce qu'il aspire à devenir.

C'est un investissement pour l'avenir de notre jeunesse. Nous devons croire en cela et espérer d'en apprécier les heureuses répercussions dans la vie future de nos jeunes. »

Marie-Gabrielle Caillaud,
adjointe à l'enfance, l'éducation
et la jeunesse



Le Développement économique

La trêve estivale est propice à la réflexion. Ce temps a été mis à profit pour rencontrer la Chambre de Commerce au sujet de notre centre-ville, notamment pour la supérette, en complément des contacts avec les enseignes.

Un premier constat : le redémarrage de ce commerce sera difficile sans l'appui de la Commune au niveau de l'investissement, mais aussi dans le fonctionnement en matière de loyer notamment. Seconde difficulté, l'équilibre financier passe par un rayon boucherie, traiteur ou boulangerie en complément de l'épicerie. Ces commerces étant déjà présents sur place, les éventuels candidats à la gérance sont de fait freinés dans leur projet de reprise. Malgré ces difficultés, nous restons déterminés pour aboutir au plus vite.

La représentante de la Chambre de Commerce a apprécié au passage le retour du double sens place de l'église. Les premiers retours des commerçants, des forains du marché, des consommateurs sont d'ailleurs très positifs.

Les premiers chiffres de la saison touristique sont encourageants malgré une météo capricieuse.

Le tandem château et moulins-jardin avec oeuvres d'art est apprécié des touristes et des Pouzaugeais. Vous aussi venez les découvrir ou redécouvrir, en fin de saison ou aux journées du patrimoine des 20 et 21 septembre.

Le Marché des Producteurs de Pays a tenu toutes ses promesses en fréquentation le 10 août, au pic de la saison estivale, rendez-vous dans deux ans, le vent en moins pour enfin monter dans la montgolfière.

Le week-end commercial des 4 et 5 octobre prochains, piloté par l'Association des Entreprises de Pouzauges (AEP) et notre appui, devrait ouvrir la saison automnale dans le dynamisme et la convivialité.

Conforter le commerce du centre-ville est l'un des éléments de réussite du projet de densification pour la reconquête du cœur de ville. Chacun peut y contribuer ; ensemble nous réussirons.

Pouzauges Centre-ville...
Expo artisanale
Marché de Producteurs
Manèges
Animation sécurité
Salon de l'auto
Vide grenier
WEEK-END ANIMATIONS
4-5 OCTOBRE 9h-18h

Le dimanche 5
Renseignements et inscriptions
06 42 76 67 41
2 € le ml au profit du Téléthon

POUZAUGES
une ville à vivre...





rue de l'Étoile



rue de l'Étoile

Une circulation apaisée

La circulation en milieu urbain reste un enjeu permanent pour toute la municipalité. La commune fait des efforts importants pour rendre les conditions de circulation meilleures et acceptables pour tous. Les nouvelles dispositions « Zone de rencontre / Zone 20 » en centre ville et rue de l'Étoile, Zone 30 rue Alphonse Delavaud, Catherine de Thouars et Joachim Rouault, doivent faciliter une circulation apaisée entre tous les usagers. La faible vitesse des véhicules devrait faciliter la cohabitation des modes de déplacement : piétons, cyclistes, automobilistes. C'est aussi l'occasion d'améliorer la prise en compte des personnes à mobilité réduite. Enfin, sur l'ensemble de la voirie urbaine, nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter les vitesses et les lieux de stationnement autorisés.



Des aménagements rue Ferchaud de Réaumur et autour du Collège Gaston Chaissac

Urbanisme

Les aménagements de la rue Ferchaud de Réaumur et autour du collège Gaston Chaissac ont été inaugurés le 24 juin 2014.

L'objectif de cet aménagement est de faire face à des problèmes de sécurité routière aux abords du collège, où les flux de cars, voitures, scooters et piétons étaient complètement mélangés. Il a donc été imaginé de séparer les flux des différents usagers.

Aujourd'hui, après ces aménagements, les élèves sont déposés en voiture en toute sécurité, rue Ferchaud de Réaumur, et accèdent par un cheminement piétonnier au collège Gaston Chaissac.

Les cars sont seuls à circuler devant l'établissement. L'absence de voiture a donc supprimé la circulation de piétons entre les cars.

Le stationnement des voitures rue Ferchaud, a été conçu dans le cadre d'un aménagement global de cette rue, depuis le carrefour de l'Étoile jusqu'à la rue Catherine-de-Thouars. Pour réduire la vitesse excessive ressentie, la largeur de cette artère passagère a été diminuée de 2 mètres.

Un plateau surélevé a aussi été créé au niveau du carrefour avec la rue Emilie Angelotz, pour sécuriser la traversée des piétons dans ce secteur.

De même, pour favoriser des déplacements doux, un cheminement piétonnier, en enrobé beige, et une piste cyclable ont été dessinés le long de la rue Ferchaud de Réaumur.

La végétalisation et l'effacement des réseaux rendent la rue plus agréable. (effacement qui avait été demandé par les riverains et accordé par la municipalité précédente).

Cette opération d'envergure, avec des travaux qui se sont étalés de mars 2013 à avril 2014, s'élève à 800 000 € TTC.



Urbanisme

USAGERS	AIRE PIÉTONNE	ZONE DE RENCONTRE	ZONE 30
Piétons et personnes à mobilité réduite	Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules. Ils peuvent circuler sur toute la largeur de l'espace public. Il est cependant préférable de matérialiser des cheminements privilégiés pour faciliter l'accessibilité de ces espaces aux personnes à mobilité réduite.		Le piéton reste contraint au respect des règles générales du Code de la route, notamment en termes de traversées et d'usage des trottoirs. Toutefois, la vitesse réduite des véhicules permet la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité tout le long de la chaussée.
L'aménagement des zones est soumis au respect des principaux textes législatifs et réglementaires concernant l'accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes handicapées.			
Cyclistes	Les cyclistes peuvent circuler dans les aires piétonnes sauf dispositions contraires prises par le maire. Ils doivent cependant s'y déplacer au pas et céder la priorité au piéton.	Comme tous les autres véhicules, ils sont tenus de céder la priorité aux piétons. Les aménagements spécifiques, de type bande ou piste cyclable, ne sont pas conseillés.	Leurs relations avec les autres usagers sont régies par les règles de priorité classique du Code de la route. Ils ne sont pas autorisés à circuler sur les trottoirs lorsque ceux-ci existent. Les cyclistes et les modes motorisés se partagent la chaussée sans nécessité d'aménagements spécifiques de type bande ou piste cyclable. Ceux-ci ne sont pas recommandés, sauf conditions particulières (trafic cyclable vitesse, présence d'un itinéraire de scolaires, forte pente...)
La règle générale est celle du double sens cyclable, sauf dispositions différentes prises par le maire pour les zones 30 existantes.			
Véhicules motorisés	Les véhicules autres que les vélos ne sont pas admis à circuler sauf ceux nécessaires à la desserte interne de la zone suivant les règles de circulation. Ils doivent alors rouler au pas. Tout stationnement est gênant donc verbalisable. Il reste possible d'organiser l'arrêt des véhicules autorisés.	Leur circulation est autorisée avec une vitesse limitée à 20 km/h sans limitation de trafic. Ils sont tenus de céder la priorité aux piétons. Tout arrêt ou stationnement en dehors des emplacements aménagés est gênant donc verbalisable.	Leur circulation est autorisée avec une vitesse limitée à 30 km/h sans limitation de trafic. Leurs relations avec les autres usagers, de même que leur stationnement sont régies par les règles classiques du Code de la route.
Transports publics	Les transports publics sont admis à circuler. Ils sont soumis aux mêmes règles de priorité que les autres véhicules motorisés.		

Social et Solidarité



La municipalité a reçu la Marianne du civisme

Les Pouzaugeais ont été récompensés par l'Association des Anciens Maires de Vendée et de l'Union des Maires de Vendée pour le niveau de participation de la commune aux élections municipales. La commune se classe à la troisième place des communes de 3501 à 10 000 habitants avec une participation de 73,94 %.

Les citoyens de la commune ont rempli leurs devoirs de démocratie

Devoir de Mémoire

Le 1^{er} août dernier, à l'occasion du centenaire du décret d'appel pour la mobilisation générale fixée au 2 août 1914 et pour rendre hommage à tous ceux qui ont oeuvré pour protéger la patrie française, le tocsin a sonné à 16h pendant 3 minutes.

Au même moment, au Monument aux Morts, la municipalité et des membres du CATM-UNC se sont réunis.

Il a été fait lecture du message de Monsieur Kader ARIF, secrétaire d'Etat auprès de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. La fin de la cérémonie a été marquée par une minute de silence.



Optimiser la Navette

Notre navette circulera le mercredi à la place du mardi.

A partir de la rentrée scolaire, la navette qui transporte habituellement les voyageurs du centre-ville vers la grande surface circulera le mercredi au lieu du mardi.

Ceci pour optimiser le service et assurer à midi le transport scolaire des enfants des écoles Jules Verne et Françoise Dolto.

Nouveaux horaires du mercredi

DÉPARTS
10 h 00 Hôtel de Ville
10 h 02 Square Eye
10 h 05 LIDL
10 h 10 Super U

RETOURS
11 h 40 Super U
11 h 45 LIDL
11 h 47 Square Eye
11 h 50 Hôtel de Ville

Goûter des Aînés

Vous avez 75 ans ou plus, venez accompagné de votre conjoint, participer au Goûter des Aînés qui aura lieu le mercredi 15 octobre à la salle Emile Robert. Les invitations seront envoyées à la mi-septembre. Que les personnes involontairement oubliées se fassent connaître auprès du service social de la mairie au 02.51.57.01.37.



Local des Sans Domicile Fixe

L'accueil des personnes se fait durant la semaine par du personnel communal.

Afin que ce service puisse être proposé le week-end, une équipe de bénévoles se charge de cet accueil les samedis et dimanches.

Merci à tous les bénévoles et au Secours Catholique pour le travail effectué sur leur temps libre.

Pour que les permanences ne reviennent pas trop souvent (toutes les 10 à 12 semaines), la ville de Pouzauges invite les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe à se faire connaître auprès de la mairie.

Pour tout renseignement, contacter le service des affaires sociales au 02.51.57.01.37.

La Parole aux habitants

Cet été, vous avez reçu chez vous un questionnaire intitulé La Parole aux Habitants, dans lequel la municipalité sollicitait votre avis sur un certain nombre de points. Cette démarche, nouvelle à Pouzauges, sera renouvelée ponctuellement au cours des six prochaines années. C'est pourquoi la ville a fait fabriquer des urnes en carton, réutilisables tout au long du mandat, qui ont l'avantage de pouvoir être déposées à différents endroits de la commune pour faciliter le retour des enquêtes.

« La ville de Pouzauges est la ville de tous, et il est normal que les habitants puissent être acteurs de leur territoire et participer au débat qui engage l'avenir de leur commune. » Michelle Devanne





Pouzauges embelli grâce aux jeunes

Au cours de vos promenades, dirigez-vous vers le lavoir de la Faucherie. Il mérite le détour. Grâce aux onze jeunes du chantier d'été « Calypso », encadrés par les agents compétents des services techniques de la ville, le lavoir est « ressuscité » des gravats.

Il devient un atout patrimonial de notre ville. L'avez-vous remarqué aussi cet endroit proche de la centrale électrique, sur le chemin du collège Gaston Chaissac et de la résidence « Les Collines » ?

Les murs sont devenus le support de magnifiques valeurs : tolérance, liberté, non-violence, égalité, partage, ... David Fargeton, graffeur passionné, a encouragé l'expression généreuse de notre jeunesse. Les noms d'illustres personnes apparaissent : Bob Marley, Gandhi, Voltaire, Mandela, Martin Luther King.

En passant par là, notre regard s'accroche, les mots et les peintures résonnent en nous. . .

« Nous avons appris la maçonnerie, la technique du graffiti. Nous sommes devenus amis. » a déclaré un jeune du groupe.

Une belle aventure estivale pour les jeunes



Enfance et Éducation

Piétons avisés, piétons protégés

Comme ils sont fiers ces 64 élèves de CE2 des écoles Jules Verne et du Donjon !

Ils ont réussi leur permis piéton.

La gendarme Aurélie Flores de la brigade de Pouzauges leur a remis le diplôme après l'examen qui a conclu la formation dispensée par les enseignants.

Premiers pas responsables et citoyens pour nos jeunes usagers de la route !



Notre ville est belle et fleurie grâce à tous les intervenants, citoyens, employés communaux.

Continuons d'améliorer notre cadre de vie pour le bien-être de tous.

L'entretien des sentiers pédestres

Une rencontre a eu lieu le 23 juin, à laquelle ont participé les élus de la commission « Espace Rural », ainsi que les représentants des associations utilisatrices des sentiers (coureurs, marcheurs, vélos, quads, motos, 4x4, agriculteurs, association écologique).

Lors de cette réunion, chacun a pu exprimer l'intérêt qu'il porte pour le bon usage des chemins. Suite aux débats, il a été décidé la création d'un « Comité de Suivi » composé d'élus et membres des différentes associations représentées. Ce groupe aura à cœur d'échanger et de gérer ce patrimoine bocager qu'il faut à tout prix conserver et même améliorer.

Par conséquent, dans un premier temps, il a été décidé, en appui des employés communaux, d'une journée d'entretien et de nettoyage partiel des sentiers. Celle-ci est fixée au samedi 11 octobre de 8h30 à 13h. Toutes les personnes concernées faisant partie d'associations ou utilisatrices individuelles seront les bienvenues. Pour une bonne organisation de cette matinée, il est impératif de se déclarer volontaire à la mairie (services techniques) ou aux associations déjà citées.

Nous disposons d'une grande richesse patrimoniale et bocagère, prenons-en soin pour notre plaisir mais aussi pour ceux qui nous succéderont.

Patrimoine et Environnement

Au cours des saisons, notre ville s'éclaire et prend des couleurs chatoyantes. Avec des plantes annuelles et bisannuelles, le fleurissement est diversifié. En automne et au printemps, les bulbes sont disposés à des endroits spécifiques mettant en valeur rond-point et terre-plein. Le long des voies de circulation ce sont surtout des fleurs champêtres qui sont présentes. Des compositions variées sont réalisées par nos jardiniers et apportent une touche irisée dans le centre-ville.

Les nouveaux modes d'entretien des espaces verts sont conduits de manière à faciliter leur gestion (tonte, jachère fleurie...). L'utilisation des pesticides, très réglementée, deviendra au cours des années désuète. En fonction de quoi, les semis de fleurs en pied de mur, sur les trottoirs est fortement conseillés.

A cette occasion, nous aurons à l'automne, une campagne de distribution de graines ainsi qu'une démonstration de semis.

Les habitants intéressés se feront connaître auprès de la mairie afin qu'elle l'organise au mieux.

Petit rappel :

L'utilisation des pesticides est très réglementée. Une mauvaise pratique peut être à l'origine de la pollution de l'eau, mauvaise pour la santé, endommageable à l'environnement et coûteuse pour la société. Eviter de traiter les zones à risque : proximité d'un point d'eau, avaloirs, caniveaux, fossés... et les zones imperméables (bitume, goudron, dallage, parvis...).

Ces gestes sont passibles d'amendes et d'emprisonnement.

Patrimoine et Environnement

Jardin'arts

Jardin'Arts, c'est quoi au juste ? Des œuvres d'art dans un jardin ? Des jardins avec de l'art ? Oui, bien sûr, il y a de cela dans l'idée, mais c'est bien plus encore !

Fermez les yeux quelques minutes. Imaginez une petite ville accrochée à flanc de collines, l'une de ces villes faite de pierres et d'histoire : un donjon, deux églises, des lavoirs, des venelles, des jardins... ça y est, vous y êtes ? Cette ville, c'est la vôtre. Celle dans laquelle vous vivez, où certains travaillent, où peut être vos enfants vont à l'école. Une ville dans laquelle vous passez chaque jour sans forcément prendre

le temps de la regarder, et tant mieux car Pouzauges est timide, malgré la fierté de ses murs, malgré sa hauteur. Elle aime à se découvrir doucement, sans brusquerie, au détour d'un chemin, au creux d'un virage. Elle abrite en son ventre des fleurs, des plantes, des parterres arborés et des jardins secrets...

Maintenant, imaginez que des artistes un peu farfelus viennent déposer des offrandes, délicatement, respectueusement, au cœur de ses trésors naturels...

Que des enfants les imitent...

Que des grands parents les regardent, amusés, et finissent par laisser le portillon de leur jardin ouvert, au cas où...

Que des grands enfants, intrigués se laissent prendre au jeu, eux aussi...

Puis que, finalement, tout cela finisse par créer comme un parcours, un cheminement à l'intérieur de la Reine du Bocage... où chacun pourrait déambuler librement et, peut-être à son tour, ajouter une étape, une pause, une respiration...

Voilà, c'est un peu cela Jardin'Arts, une idée originale, un projet qui allie l'art à l'environnement, l'artiste à l'habitant. Un projet qu'il appartient à chacune et chacun de vous de rendre vivant. Vous aimez jardiner, créer, imaginer ou tout simplement découvrir, vous promener ? Alors n'hésitez pas, l'aventure ne sera belle que si elle est partagée...

Si vous êtes intéressé(es) pour participer ou que vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez nous adresser un courriel à jardinarts@pouzauges.com, ou contacter Sabine Dutailly au 02 51 57 01 37.



Collecte de déchets contenant de l'amiante

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le lundi 6 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h à la déchèterie de la Flocellière.

Les déchets concernés sont les éléments en amiante ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Jusqu'à 25 kg : 10 € - De 26 à 50 kg : 15 € - De 51 à 75 kg : 20 € - De 76 à 100 kg : 25 € - Au-delà de 100 kg : 25 € + 0,90 € / kg supplémentaire.

Exemple : pour une quantité de 145 kg le montant à régler est de 65,50 € (25+(0,90 x 45)).

Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 02.51.57.11.93 avant le 30 septembre 2014.

les journées de l'ÉNERGIE

DECouvrez VOTRE BILAN THERMIQUE

17-18 OCTOBRE

POUR TOUT SAVOIR SUR L'ISOLATION DE VOTRE MAISON

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

VENDREDI 14H00-18H00

SAMEDI 10H00-18H00

POINTS INFOS ÉNERGIE

ANIMATIONS ENFANCE

ENTRÉE LIBRE

Pays de Pouzauges

En Vendée

www.paysdepouzauges.fr

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE : un rendez-vous pour tous les habitants du Pays de Pouzauges Les 17 et 18 octobre 2014

La restitution des données fera l'objet d'une exposition gratuite ouverte au public les 17 et 18 octobre à la Maison de l'Intercommunalité à la Fournière à Pouzauges, au cours de laquelle :

- Vous pourrez récupérer votre carte multicolore (appelée thermicarte) concernant votre logement. Une analyse des couleurs vous sera également proposée lors d'un entretien individuel

Un rendez-vous pour les enfants :

- Vos enfants seront aussi les bienvenus lors de ce salon. Pendant que vous serez occupés avec les techniciens chargés de vous délivrer votre thermicarte, les « Petits Débrouillards » proposeront des ateliers pédagogiques sur la thermographie à vos enfants.

OPAH : Subventions

Une opération de la Communauté de Communes pour améliorer son habitat

Des subventions exceptionnelles de 2012 à 2015 pour les économies d'énergie, l'adaptation de l'habitat, le logement locatif !

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Bâtiments concernés :
Résidence principale de plus de 15 ans.

Conditions :
- Être propriétaire ou usufruitier de son logement,
- Revenu fiscal ne dépassant pas le barème

Subventions :
- de 60% à 65% pour les logements très dégradés et insalubres
- de 20% à 35% pour des travaux d'économies d'énergies.

Subvention Habiter mieux si gain énergétique de 25% minimum.

Attention : Les travaux doivent être réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

Ne pas commencer les travaux avant d'avoir déposé le dossier de demande de subventions.

PERMANENCE HABITAT ET DÉVELOPPEMENT :

Maison de l'Intercommunalité - POUZAUGES - 02 51 57 14 23

Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois - de 9h30 à 12h30 - sans RDV

LE CABINET HABITAT ET DÉVELOPPEMENT est missionné par les élus de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges pour vous apporter GRATUITEMENT les conseils, les informations et vous aider à préparer votre dossier.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Une offre équilibrée pour une meilleure location : un loyer plafonné, des subventions pour aider à effectuer les travaux de mise aux normes, d'économies d'énergie et de rénovation.

Des avantages fiscaux

Bâtiments concernés :

- Logements loués ou vacants de plus de 15 ans

Conditions :

- Engagement de location de 9 ans en résidence principale avec loyer encadré,

Subventions :

Conseil Général/crédits délégués de l'ANAH/ Communauté de Communes du pays de Pouzauges
- 50% pour les logements insalubres

- 45% pour les logements très dégradés

- de 30% à 40% pour les logements moyennement dégradés

+ des avantages fiscaux (abattement sur les revenus fonciers de 60% pendant 9 ans).



Sports et Associations

Réalisation du terrain synthétique au stade André Jacob

Les travaux d'aménagement du terrain synthétique du stade André Jacob se sont déroulés normalement durant tout l'été et ils touchent aujourd'hui à leur fin. Ce nouvel équipement sportif a été réalisé en lieu et place de l'ancien terrain stabilisé. Afin d'accompagner l'activité et le développement du club de football, il est apparu nécessaire d'améliorer les infrastructures mises à disposition des joueurs. En effet avec plus de 300 licenciés, le club rencontrait en période hivernale de réelles difficultés pour organiser ses activités en raison de la faible praticité des terrains et ce face à une demande de plus en plus importante.

Un terrain de football synthétique présente de nombreux avantages par rapport à un terrain traditionnel. Le premier d'entre eux est bien sûr le nombre d'heures d'utilisation potentielles notamment en période hivernale. Il peut en effet accueillir sans difficultés tous les entraînements et les matches d'un club de taille moyenne alors qu'un terrain avec gazon naturel est utilisable l'hiver en moyenne 4 à 6 heures par semaine.

Un tel équipement offre également des conditions de jeu agréables et confortables favorisant un apprentissage dans les meilleures conditions qui soient. Cette nouvelle structure sera bien entendue utilisée par les professeurs d'éducation physique et sportive qui investissent bien volontiers ces nouvelles surfaces pour leurs séances de cours.

Coût du projet
500 000 € TTC

Subventions

Conseil Général
100 000 €

Fédération Française de Football
20 000 €

Conseil Régional
130 000 €

Animations et Découvertes Sportives

L'Office Municipal des Sports de Pouzauges, en collaboration avec les associations sportives adhérentes, propose au cours des petites vacances scolaires des animations et découvertes sportives pour les jeunes.

Ces activités, encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, se dérouleront pendant les vacances de la Toussaint.

Les bulletins d'inscription seront distribués dans les écoles et seront à déposer à l'espace associatif (Mairie de Pouzauges).

Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée en fonction des capacités d'accueil.

Pour plus d'informations : oms@pouzauges.fr ou 02.51.57.57.92

Marchons pour le Téléthon 5 et 6 Décembre

La manifestation commencera à Pouzauges le vendredi soir et se poursuivra toute la journée du samedi.

Dès le vendredi soir, une marche nocturne, pilotée par l'amicale des sapeurs pompiers, sera organisée. Vous êtes tous invités à participer à cet élan de solidarité : habitants, membres des associations, jeunes, moins jeunes, sportifs ou non...

Le samedi, de nombreuses animations vous attendront sur le site de l'Etoile.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet www.pouzauges.fr dans les semaines à venir.

Renseignements :
02.51.57.01.37
culture.tourisme@pouzauges.fr



Un petit Bilan

FÊTE DU COLOMBIER 18 Mai

Pour la 5^e année, la Fête du Colombier a eu lieu sous le soleil. Vous avez été nombreux à apprécier les animations pour petits et grands, le concert de Molly Malone et le Concours de peintres.

Prochaine édition :
Dimanche 31 Mai 2015



FÊTE DES MOULINS 15 Juin

Sur le thème « Lumière et Couleurs », les Moulins du Terrier Marteau ont ouvert leurs portes aux visiteurs dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Des expositions, des jeux, de la danse orientale, etc ; il y en avait pour tous les goûts !

Prochaine édition :
Dimanche 28 Juin 2015

FÊTE DE LA MUSIQUE 20 Juin

Sous le soleil, vous avez pu applaudir de nombreux groupes d'horizons très divers : Léonie, SevenSoul, Amis d'Erlingen...

Moins nombreux que les années précédentes, vous avez tout de même été plusieurs centaines à apprécier une affiche riche et variée !

Prochaine édition :
Vendredi 19 Juin 2015

FESTIVITÉS NATIONALES 13 Juillet

Malgré un temps maussade, vous êtes venus en nombre assister aux traditionnelles festivités du 13 juillet ! La soirée a été ponctuée par le spectacle « Hautement Inflammable » et le feu d'artifice qui a enflammé le Vieux-Château

Prochaine édition :
Lundi 13 Juillet 2015

Culture et Animations

40^e anniversaire du Jumelage célébré à Meitingen



Fin mai, les quarante ans d'amitié franco-allemande ont été célébrés avec le déplacement de 127 Pouzaugeais à Meitingen dont Michelle Devanne, Maire, accompagnée d'élus.

En 1973, les deux cités, par leur maire respectif, ont signé une charte où « les partenaires s'engagent à poursuivre et à soutenir de toutes leurs forces l'œuvre de rapprochement et de réconciliation, commencée par la jeunesse de leurs deux communes ».

C'est sous le signe de la jeunesse que se sont déroulées, 40 ans plus tard, les cérémonies d'anniversaire. Une nouvelle signature a été apposée sur la charte du 40^{ème} anniversaire signée l'an dernier à Pouzauges.

L'accueil à Meitingen a été comme toujours des plus chaleureux ponctué de retrouvailles pour de nombreuses familles, de découverte de Meitingen pour d'autres dont de nombreux collégiens et quelques membres du Conseil Municipal des Enfants. Cette rencontre a aussi été l'occasion de retrouver les membres de la délégation de Eye.

Après les discours et la signature de la Charte par les deux maires, Michael Higl et Michelle Devanne, les cadeaux ont été échangés pour laisser une trace durable de ce 40^{ème} anniversaire.

« Les citoyens de Meitingen et de Pouzauges se sont rapprochés et liés d'amitié, lors de nombreuses rencontres. De cette façon, nous avons contribué à la compréhension mutuelle de nos différentes cultures et pensées, participant ainsi au maintien de la paix »,

« Nous voulons poursuivre et approfondir notre collaboration. Les efforts porteront, en premier lieu, sur l'implication des jeunes générations, qui devront continuer à développer le jumelage dans les années à venir » lit-on dans la charte signée par les deux maires.

Culture et Animations

Freedom
par Auriane Rocand,
1^{er} prix du Concours
moins de 18 ans en 2014.

Concours photos
du 1^{er} septembre
au 16 mars 2015



Photographes amateurs ou avertis, participez à la nouvelle édition du concours photos organisé par la Ville de Pouzauges ! Le concours est gratuit et ouvert à tous.

Laissez parler votre imagination sur le thème « L'Eau dans tous ses états ». Vous avez jusqu'au lundi 16 mars 2015 pour nous proposer 1 ou 2 de vos meilleurs clichés de format 20 x 27 cm.

Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles sur le site de la ville : www.pouzauges.com
Pour plus de renseignements : 02 51 57 01 37 – culture.tourisme@pouzauges.fr

Rentrée de la Bibliothèque

Expositions, rencontres, lectures, contes, ateliers... En lien avec la vie culturelle de la cité, pour mettre en valeur les collections de la bibliothèque, des animations sont proposées pour tous les publics, pour tous les âges, l'entrée y est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Plusieurs thématiques seront abordées :

- En octobre : Les droits des enfants en partenariat avec Amnesty international.
- En novembre : Centenaire de la guerre 14-18.
- En décembre : L'eau dans le monde en partenariat avec l'UNICEF.

Vous retrouverez également

- Les bébés lecteurs (pour les enfants de 0 à 3 ans).
- Les mercredis contés (pour les enfants de 3 à 6 ans).
- Les club-biblio vacances (pour les enfants de 7 à 11 ans).
- Pour les adultes, rendez-vous en octobre pour découvrir la sélection du 5^{ème} prix littéraire des lecteurs du Pays de Pouzauges.

Le portage de livres à domicile pour les lecteurs qui sont dans l'impossibilité de se déplacer...
Et bien sûr, toujours de nouveaux romans, bandes dessinées... pour tous les goûts et pour tous les âges...

Retrouvez toutes les informations, toutes les dates et toutes les nouveautés sur le Blog de la bibliothèque / www.pouzauges.com 02-51-91-80-94



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À POUZAUGES : 20 et 21 Septembre

Évènement incontournable de la rentrée, les prochaines Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront le samedi 20 et le dimanche 21 septembre à Pouzauges et partout en France. A cette occasion, de nombreux sites ouvrent leurs portes gratuitement.

A Pouzauges, vous pourrez ainsi (re)découvrir les églises, le Vieux-Château et les Moulins à vent du Terrier Marteau. Tout le week-end, des visites guidées seront organisées et des livrets de visite seront à votre disposition.

Les sites seront ouverts au public de 14h à 19h.

Des visites guidées des églises Saint-Jacques et Notre-Dame du Vieux Pouzauges seront proposées entre 14h30 et 18h30. Vous pourrez ainsi en apprendre davantage sur les vitraux de la première et les peintures murales de la seconde.

Partez à la découverte des Moulins à vent du Terrier Marteau grâce à une guide qui vous révélera les différents secrets du meunier et le fonctionnement de cet ingénieux mécanisme. A voir également : le four à pain, une exposition de sculptures dans le jardin et une exposition de photographies sur le thème « Lumière et Couleurs ».

Librement ou accompagné d'un guide, visitez le Vieux-Château ! Dans le donjon, vous pourrez remarquer une exposition de portraits médiévaux par CREB, l'artiste sera d'ailleurs présent pour une démonstration. Le dimanche, initiez-vous à la calligraphie grâce à des démonstrations proposées tout l'après-midi.

Petits et grands pourront également s'amuser grâce aux jeux en bois installés dans les parcs des Moulins et du Vieux-Château.

Samedi soir, suivez le guide dans les rues et venelles de la ville ! Rendez-vous à 20h00 au Vieux-Château pour une Escapade nocturne exceptionnelle et gratuite ! La balade se terminera dans le donjon par les Contes en Cours de l'Œuf au Riz. (Nombre de places limité - Réservation avant le 17 septembre au 02 51 57 01 37)

Pour plus de renseignements sur cette manifestation, vous pouvez consulter le site www.journeesdupatrimoine.culture.fr



NAISSANCE

Pseeravah HOARAU
Léopauldine GIRAUD
Angèle ARNOU
Ayana PRÉVOST
Léna GRIS
Robin ROY
Alizée NICOU
Léo MAUDET
Timéo POIZEUIL
Inès RAVAUD
Mahé HAVYERNIK
Anna NAULEAU
Robin WEIDMANN
Léo BILLON
Elsa GIRIN
Emmanuela ANDREASSYAN
Nolan GUILLOTEAU
Flavie ESTÈVE
Axelle GEAY

MARIAGE

Héloïse REVAUD
et Alexandre SOURISSEAU
Mélissa GOISET
et Fabien ANNONIER
Delphine LAEVENS
et Arnaud LEBLEU
Géraldine CORTAT
et Adrien POUPIN
Laurence SAUVAGET
et David TRUONG
Christelle CROUET
et Laurent TRAVERT
Gaëlle DENIAU
et Eric PAILLAT
Sophie THOMAS
et Anthony GATARD
Sylvie RIVOLET
et Laurent TESSONNEAU

DÉCÈS

René MORINIERE
Louis PUAUD
Camille GAZEAU
Jean DURAND
Marguerite CHAUVET
Marie YOU
Gislaine RAFFIN
Emile SERIN

Jean REVEL
Auguste BELAUD
Marie-Madeleine RABILLER
Angéline ROUSSEAU
Dominique GODVIN
Adrien HERRARD
Elisabeth BLANCHARD
Denise MOREAU
Gérard HERMENT

EXPRESSION POLITIQUE

La parole qui nous est donnée va nous permettre d'expliquer notre vote lors des dernières séances du Conseil Municipal. En effet le journal municipal est aujourd'hui le seul moyen des élus de l'opposition pour communiquer (limité à 2500 caractères et espaces) malgré les 3 voix officielles qui nous séparent. En juin dernier, le CM a dû se prononcer sur le versement d'une indemnité mensuelle forfaitaire à une stagiaire qui s'investit dans la mise en œuvre du projet «Jardin'Art» jusqu'en juin 2015. Au delà de l'obligation de versement des 436,05 € par mois à cette stagiaire pour la mise en œuvre du projet phare de la nouvelle équipe municipale, aucune information sur ce recrutement ni sur le profil de cette personne. Heureusement internet a pallié à ce manque pour nous révéler que notre nouvelle stagiaire venait de Saint Hilaire de Riez où elle était adjointe dans l'ancienne municipalité socialiste. Elle occupe même un poste au sein du bureau du parti Socialiste de Vendée! Quand opportunité et compétences se rejoignent, tout le monde s'y retrouve!!! Voilà pourquoi notre groupe, Pouzaugeais, Ensemble Innovons a voté «contre». Le rôle de cette personne lors de la présentation en conseil se résumait à la mise en place de jardin'art, or il semble que la fonction soit élargie à la politique puisqu'elle a élaboré le questionnaire distribué à la population. Le deuxième point que nous voulons expliciter concerne la mise en place des rythmes scolaires. L'organisation qui se dessine est proche de celle que nous vous avons présentée lors de nos réunions publiques pré-électorales, à savoir le libre choix des activités pour les enfants. En revanche l'organisation proposée avec ses incidences n'a jamais fait l'objet d'un débat ni au sein de la commission ni au sein du Conseil Municipal. L'urgence justifie-t-elle l'absence de concertation et de mise en concurrence? On parle de gratuité pour les familles des écoles publiques cette année. Qu'en sera-t-il l'année prochaine pour les familles des écoles privées qui, nous l'espérons, adhéreront à ce dispositif? Nous n'avons pas obtenu de réponse. Est-il raisonnable, sans débat au sein du Conseil Municipal, d'engager ainsi les deniers publics? Une participation, même minime 15€ par trimestre et par enfants, n'aurait-elle pas un effet plus sain économiquement et plus «pédagogique» pour tout le monde? C'est pour cela que notre groupe s'est abstenu sans remettre en cause bien entendu le principe de rémunération des intervenants salariés.

Du NOUVEAU chez les Artisans Commerçants

SDP GODREAU

• Activité :
Services à la Personne (ménage,
repassage, garde d'enfants,
entretien extérieur, bricolage)
& Dépôt Pressing

• Nouveau local :
3, rue Charles Largeteau

• Horaires d'ouverture :
lundi 15h00 - 18h30
samedi 9h00 - 12h30
et du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 15h00
à 18h30

Tél 02 51 66 10 51
sdp.godreau@sfr.fr.

• Entreprise agréée -
Réduction fiscale 50%
ou crédit d'impôt.

BRUNE ET BLONDE

• Activité : Coiffeur-visagiste
• Nouveau local :
6, place de l'Eglise
• Tél. : 02 51 91 92 39

LE COMPTOIR DE LA BEAUTÉ

• Activité : Coiffure-esthétique
• 4, rue Catherine de Thouars
• Tél. : 02 51 57 08 87



Soirée patinoire
à Glisséo Cholet
Samedi 25 octobre 2014
pour les jeunes de 12 à 17 ans,
organisée par Familles Rurales de
Pouzauges.
Départ de Pouzauges à 20h00
Prix 6 euros

Informations et
formulaire d'inscription via
fr85700@gmail.com

Permanence inscriptions
le vendredi 12 septembre 2014,
de 18h30 à 20h30
Salle du Colombier,
rez-de-chaussée

SUPER LOTO FAMILIAL

et pour la première fois **SUPER LOTO ENFANTS**

Organisés par le LIONS CLUB au bénéfice d'enfants atteints d'une
maladie rare ou orpheline, le 12 octobre 2014.

Nombreux lots adultes et enfants

Bar - pâtisserie

LOCATION DE LA SALLE DE LA CANTINE DE L'ECOLE DU VIEUX POUZAUGES

L'école Notre Dame du Vieux Pouzauges vous propose la location de
la salle de la cantine pour vos différentes manifestations (Rue Louis
Desnouhes - 85700 Pouzauges). Cette salle a la capacité d'accueillir
100 personnes et vous bénéficiez également d'un préau ainsi que de
la cour de l'école avec différents jeux pour les enfants. Nous mettons à
votre disposition tout son équipement (tables, chaises, vaisselle... ainsi
qu'un percolateur pour le café). La réservation s'effectue du vendredi soir
au dimanche soir pour un montant de 140 €. Pour tout renseignement,
contacter M. Richard MARROLLEAU au 02.51.61.22.74.

NOS AMIS DE PUERTOLLANO EN VISITE AU PAYS DE POUZAUGES LE WEEK-END DU 17 AU 19 OCTOBRE 2014

Un échange autour de l'athlétisme (marche et course à pied) et de la photographie.
Mais surtout un temps de partage et des rencontres pour TOUS LES HABITANTS du Pays de Pouzauges.
Rendez-vous pour une marche gourmande le samedi après-midi 18 octobre au barrage à Rochereau,
suivie d'une soirée détente à Chavagnes les Redoux.

Vous voulez accueillir, vous souhaitez partager des moments d'échanges avec nos amis espagnols,
faites vous connaître dans votre mairie ou à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
Tél : 02 51 57 14 23

AVie Associative

ÉQUILIBRE et HARMONIE

Le yoga favorise la détente mentale et musculaire, développe la
souplesse par des exercices variés agissant sur le vieillissement.
Reprise des cours le 17 septembre 2014.
Cours le mercredi à 18h et à 19h30 et le vendredi à 11h15
au 2^{ème} étage du Colombier
Renseignements : 06.73.74.41.55 ou 02.51.91.39.51

La sophrologie procure un bien-être physique et mental. Elle permet
d'évacuer le stress.
Reprise des cours le 25 septembre.
Séance gratuite le 18 septembre 2014.
Cours le jeudi à 18h au 2^{ème} étage du Colombier
Inscription au préalable : 06.85.51.34.34

Le tai-chi, discipline corporelle, mouvements lents et précis, libère le corps,
la concentration et le calme intérieur.
Reprise des cours le 16 septembre 2014.
Cours le mardi à 18h30 au 2^{ème} étage du Colombier
Renseignements : 02.51.91.38.72



Les RDV



SEPT.

Mardi 16
Tai-chi à 18h30
au Colombier
Tél. : 02.51.91.38.72

Mercredi 17
Yoga à 18h et à 19h30
au Colombier
Tél. : 06.73.74.41.55 ou
02.51.91.39.51

Jeudi 18
Sophrologie à 18h
au Colombier
Tél. : 06.85.51.34.34

Jeudi 18
Collecte de don du sang
De 15h30 à 19h30
Foyer rural, Chavagnes
les Redoux

Vendredi 19
Les Ensorceleuses
(chant) à 20h30
à l'Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Samedi 20
Dimanche 21
Les Journées Européennes
du Patrimoine

Dimanche 21
Vide Grenier 8h - 18h
salle Emile Robert
Tél. : 02.51.64.08.82

Mardi 23
Enfer et contre tout
(théâtre) à 20h30
à l'Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Samedi 27
Soirée théâtre solidaire
A 20h30,
salle Emile Robert

Dimanche 28
Randonnée pédestre
départ de 7h à 9h30
École du
Vieux - Pouzauges

Samedi 27
Dimanche 28
Portes ouvertes
Atelier de Peinture et
de Sculpture
de C. Guilbaud et
N. Verslyken,
La Grande Fraudière

OCT.

Mercredi 1^{er}
Grande collecte Emmaüs
9h-17h place Meitingen

Jeudi 2
(Semaine culturelle
palestinienne)
Joussour (musique) à
20h30 à l'Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Vendredi 3
Séance bébés lecteurs
10h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Vendredi 3 et 10
Soirée découverte
PAC Subaquatique
20h15 - Centre Aquatique
Tél. : 06.83.26.62.77

Samedi 4 - **Di**manche 5
Week-end Animations AEP

Lundi 6
Collecte de déchets
contenant de l'amiante
9h-12h / 14h-18h
Déchèterie La Flocellière
Tél. : 02.51.57.11.93

Mercredi 8
Si mercredi m'était conté
16h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Vendredi 10
Séance bébés lecteurs
10h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Dimanche 12
Rando solidaire
Départ de 8h à 9h30
au jardin des Puits
Marché bio à l'arrivée

Dimanche 12
Super loto familial à
13h salle Emile Robert

Lundi 13
Conseil municipal
19h à Hôtel de Ville
Séance publique

Jeudi 16
Courir (Théâtre)
A 20h30 à l'Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Vendredi 17
Les journées de
l'énergie 14h-18h
Maison de l'Intercommunalité

Samedi 18
Marche gourmande au
barrage à Rochereau
suivi d'une soirée détente
Jumelage Puertollano
Tél. : 02.51.57.14.23

Samedi 18
Les journées de
l'énergie 10h-18h
Maison de l'Intercommunalité

Samedi 25
Soirée patinoire pour les
jeunes de 12-17 ans
fr85700@gmail.com

Dimanche 26
Porte ouverte « Accueil
des Aînés » 10h-19h
salle des Remparts

NOV.

Mercredi 5
Si mercredi m'était conté
16h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Vendredi 7
Séance bébés lecteurs
10h30 à la bibliothèque

Du **V**endredi 7
ou **Di**manche 30
Exposition dans le cadre
du festival « Terre
d'Automne » à l'Echiquier

Dimanche 9
Les Joyeux Lurons
de Cholet
à 15h30 à l'Echiquier
Tél. : 02.51.91.82.46

Mardi 11
Cérémonie du
11 novembre
11h45, défilé et
cérémonie officielle au
monument aux morts

Vendredi 14
Circus Incognitus
A 20h30 à l'Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Vendredi 14
Séance bébés lecteurs
10h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Dimanche 16
Méli-Mélodies
Festival de chant choral
15h - l'Echiquier
Tél. : 02.51.91.82.46

Dimanche 16
Portes ouvertes résidence
« Les Collines » 10h30-18h
résidence « Les Collines »

Lundi 17
Conseil municipal
19h à l'Hôtel de Ville
Séance publique

Mercredi 19
Collecte de don du sang
De 15h30 à 19h30
Salle du Bocage,
Saint Mesmin

Jeudi 20
Virginie Hocq (Humour)
20h30 - Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Dimanche 23
Loto des écoles publiques
Salle Emile Robert

Mardi 25
Jeanne et Marguerite
(Théâtre)
20h30 - Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Mercredi 26
Collecte de don du sang
De 15h30 à 19h30
Salle du Bocage,
Le Boupère

Jeudi 27
Une journée particulière
(Théâtre)
20h30 - Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Jeudi 4
Mystère Trio (Musique)
14h30 (Scolaire) /
20h30 Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Du **V**endredi 5
ou **Di**manche 11/01
Exposition : le monde
magique du livre animé
à l'Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Vendredi 5
Séance bébés lecteurs
10h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Vendredi 5
Samedi 6
Téléthon

Dimanche 7
Marché de Noël des
écoles publiques

Jeudi 11
Le Mariage de Figaro
ou la Folle journée
(Théâtre)
20h30 - Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Vendredi 12
Séance bébés lecteurs
10h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Mercredi 17
Accueil des Aînés
Repas de Noël
des adhérents
12h - salle Emile Robert

Mercredi 17
Si mercredi m'était conté
16h30 à la bibliothèque
Tél. : 02.51.91.80.94

Jeudi 18
L'emprise (théâtre)
20h30 - Echiquier
Tél. : 02.51.61.46.10

Lundi 22
Conseil municipal
19h à Hôtel de Ville
Séance publique

DEC.